

Le 2 février 2021
Séance ordinaire du Conseil municipal
David De Cotis, conseiller municipal de St-Bruno

AVIS DE PROPOSITION

PROPOSITION DE DEMANDER À ÉLECTIONS QUÉBEC DE PERMETTRE LE VOTE PAR LA POSTE DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

ATTENDU QUE : Élections Québec est responsable de l'application des dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

ATTENDU QUE : les restrictions liées à la situation sanitaire internationale imposent une organisation exceptionnelle pour les élections municipales de 2021, comme la mise en place du vote par la poste, et qu'on ne peut attendre de connaître la situation à l'automne pour décider ;

ATTENDU QUE : le vote par la poste de l'Arrêté numéro 2020-084 du ministre de la Santé et des Services sociaux ne s'applique qu'en remplacement des bureaux de vote itinérant et ne permet pas le vote par la poste pour l'ensemble de la population de Laval ;

ATTENDU QUE : le temps passe rapidement et l'organisation des élections avec vote postal requiert le recrutement de personnel électoral additionnel qu'il faut former ;

ATTENDU QUE : ce nouveau processus électoral demandera que les citoyens soient informés sur la manière de procéder, ce qui demande aussi plus de temps ;

ATTENDU QUE : Le Comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec, auquel siège le Maire de Laval, Marc Demers, s'est prononcé en faveur du vote par la poste dans cette situation pandémique ;

ATTENDU QUE : les expériences américaines et de Colombie-Britannique à l'automne 2020 ont démontré des résultats positifs ;

ATTENDU QUE : d'autres municipalités, comme Montréal, ont déjà voté pour une résolution demandant au gouvernement du Québec de mettre en place les mesures législatives pour introduire des mesures alternatives au vote ordinaire aux élections municipales de 2021 ;



Le 2 février 2021
Séance ordinaire du Conseil municipal
David De Cotis, conseiller municipal de St-Bruno

ATTENDU QUE : nous devons rendre le vote le plus accessible possible et qu'à titre de municipalité amie des aînés (MADA), nous devons nous assurer de ne pas limiter le vote des aînés ;

Il est proposé par David De Cotis :

que le comité exécutif mandate la direction générale de la Ville de Laval de demander à Élections Québec de permettre le vote par la poste pour l'ensemble de la population dans le cadre des élections municipales de 2021, nonobstant la situation pandémique à l'automne 2021.

Signé par : _____
David De Cotis
Conseiller municipal de St-Bruno